

DIDACTI FAIT SON ENTRÉE À L'ACADÉMIE

Joliette, le 5 novembre 2013 - L'Académie Antoine-Manseau est heureuse d'annoncer qu'à compter du 5 novembre 2013, les élèves, les enseignants et les parents pourront graduellement utiliser une nouvelle plateforme de gestion de cours, appelée « Didacti ». D'ici un an, environ 2 000 personnes – enseignants, élèves et parents de l'Académie Antoine-Manseau – posséderont un code d'utilisateur de Didacti. Marc-André Girard, directeur des services éducatifs, précise : « Cette plateforme est en quelque sorte une communauté où les enseignants et les apprenants se rencontrent et partagent du contenu pédagogique. En fin de compte, les élèves sont les grands gagnants de ce virage technologique. »

Ce qu'est Didacti

Didacti permet donc aux utilisateurs de partager des informations d'intérêt pédagogique. Par exemple, l'enseignant peut utiliser la plateforme comme stratégie d'enseignement, alors que l'élève peut l'utiliser comme stratégie d'apprentissage. Selon Marie-Andrée Croteau, enseignante de science et responsable des TIC à l'Académie Antoine-Manseau, « les points forts de Didacti se résument par la lettre M : modulable, malléable et mobile. »

L'accessibilité de la plateforme, peu importe où l'on se trouve, constitue un de ses avantages. L'élève peut donc, à l'aide d'un téléphone intelligent, visionner une capsule vidéo en lien avec une matière, qu'il soit dans l'autobus scolaire, à la maison devant son ordinateur personnel ou avec des amis. L'élève peut, par exemple, revoir une leçon, par l'entremise d'un cours filmé par l'enseignant, lorsque qu'il a besoin d'informations supplémentaires ou qu'il n'a pas compris la matière exposée en classe. Afin de compléter son étude, l'élève peut également se servir de Didacti pour visualiser de l'information mise en ligne par un enseignant qui œuvre dans une autre école et qui possède un code d'accès Didacti comme des capsules vidéo, des guides d'étude, des travaux synthèses, des corrigés, des travaux sur PowerPoint, des clips sur Youtube, une présentation Prezi, etc. Les parents, quant à eux, peuvent consulter les activités de leur enfant sur la plateforme.

Liens avec les matières

Les élèves branchés sur Didacti sont abonnés à tous leurs cours et peuvent accéder à la page Didacti de l'enseignant de chaque matière. C'est de cette manière que l'élève peut consulter les différents documents mis en ligne par son enseignant.

Fil d'abonnement

Le fil d'abonnement constitue l'ensemble des activités soumises par les enseignants. C'est ainsi que, lorsqu'un élève entre sur Didacti, il peut voir immédiatement les informations qui y sont déposées. Par exemple, l'enseignant peut soumettre un devoir ou poser une question à ses élèves afin que ceux-ci répondent directement. Cette dernière demeure visible sur le fil d'abonnement tant et aussi longtemps que l'élève n'y a pas répondu.

L'élève agent multiplicateur

L'élève peut également, suite à une recherche, créer un bloc (unité de contenu). Une fois l'information mise en ligne, il choisit les abonnés qu'il autorise à visiter son bloc. Lorsque l'élève rend disponible son contenu Didacti à d'autres élèves, il devient alors un agent multiplicateur. Grâce à Didacti, les élèves peuvent s'entraider dans leur réussite éducative. Comme le précise Jean-Sébastien Hénault, enseignant d'univers social, « Didacti est un outil adapté aux élèves d'aujourd'hui et à leurs besoins actuels. »

Pour en connaître davantage sur Didacti, l'Académie Antoine-Manseau invite les personnes intéressées à communiquer avec M. Marc-André Girard, directeur des services éducatifs, à l'adresse suivante : marc-andre.girard@amaneau.qc.ca .



Debout : David Chartrand, président de Didacti, Marie-Andrée Croteau, enseignante de science et responsable des TIC, Jean-Sébastien Hénault, enseignant d'univers social, Robert Cyr, directeur général et Marc-André Girard, directeur des services éducatifs

Assis : Ariane Ducharme et Laurence St-Martin